



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contact

N°28
Avril 2023

Semaine de La Coopération Agricole

La Semaine de La Coopération Agricole se déroulera, cette année, du 3 au 11 juin 2023.

Nous invitons l'ensemble des coopératives agricoles à organiser des événements !

Ces événements, de quelque nature que ce soit, permettront de **mettre en valeur les coopératives** pour illustrer leur dynamisme et leur rôle sur le territoire, favoriser l'attractivité pour les jeunes et renforcer le sentiment d'appartenance au mouvement coopératif de la part des adhérents et salariés.

Cette année, nous mettons l'**accent particulièrement sur les jeunes** et l'attractivité des métiers en coopérative.

Le format des événements est libre et toute initiative sera appréciée, que ce soit un dispositif en physique (portes ouvertes, dégustations de produits, journées à thème, activités touristiques...) ou digital (jeux concours, animations sur les réseaux sociaux...).

La Coopération Agricole, de son côté, valorisera les événements organisés par les coopératives, grâce à :

- L'Open Agenda en ligne qui recense tous les événements ;
- La visibilité sur nos réseaux sociaux ;
- Des relais par des Insta-agriculteurs qui pourront se rendre sur le terrain et valoriser certains événements. Les coopératives visitées pourront ainsi bénéficier de leur large audience, avec plusieurs dizaines de milliers d'abonnés pour certains !

Pour aider les coopératives à organiser leurs événements, nous proposons un « Guide de l'organisateur » que vous pouvez télécharger [ici](#)

Un kit de Communication sera disponible courant avril, pour que les coopératives puissent communiquer au mieux sur leur événement.

Enfin, 3 temps forts organisés par La Coopération Agricole viendront enrichir la semaine :

- **L'évènement de restitution de l'action « La Coopération Agricole à la rencontre des Jeunes 2023 » qui aura lieu au CESE** (Conseil Economique Social et Environnemental) à Paris le 5 juin ;
- **La remise des Prix Coop Com** (en partenariat avec CB News) ;
- **Le partenariat avec Wilbi** (application mobile, pour faire découvrir aux utilisateurs, le quotidien de professionnels sous forme de stories, vidéos très courtes).



6^{ÈME} RAPPORT D'ÉVALUATION DU GIEC

Le 20 mars dernier, les États membres du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont approuvé le Rapport de synthèse du sixième Rapport d'évaluation du GIEC.

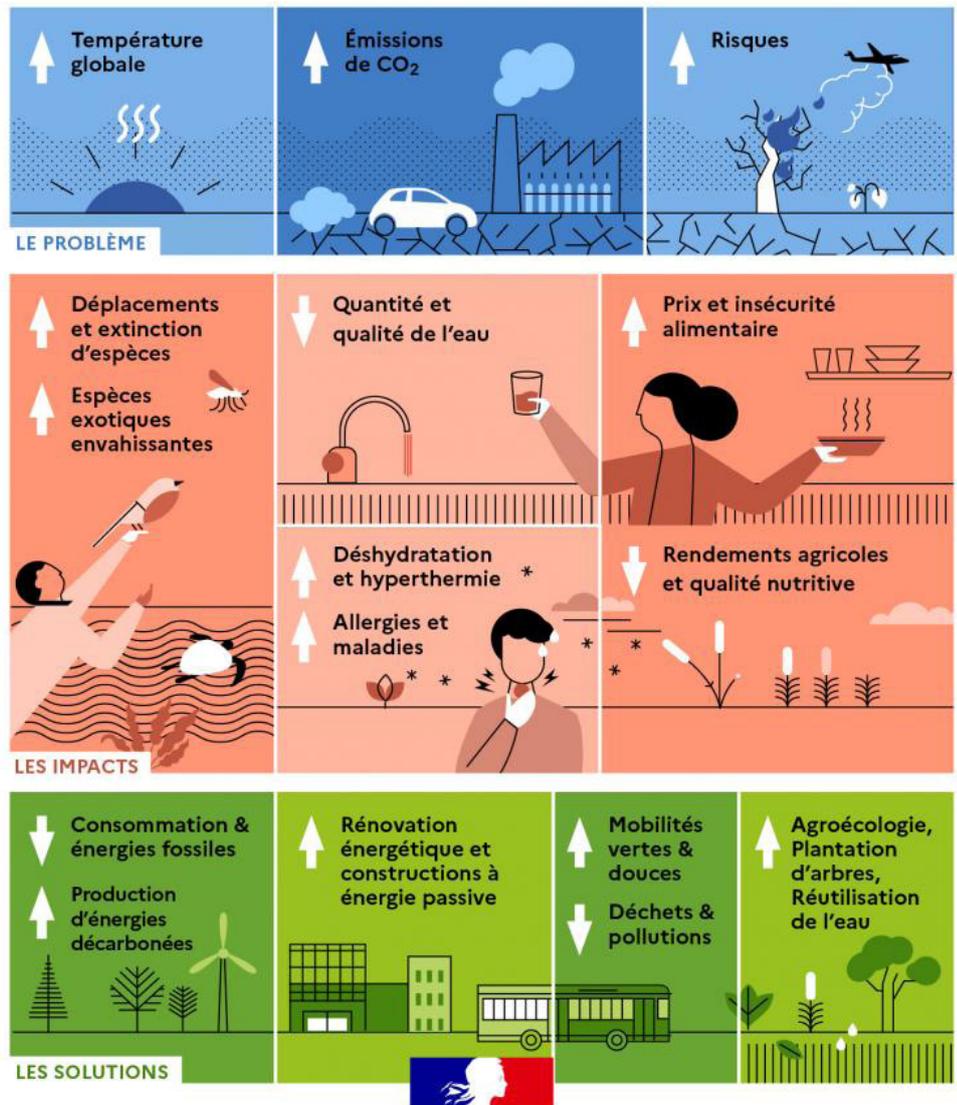
Sa conclusion principale : un avenir résilient et vivable est encore à notre portée, mais seulement si nous réduisons fortement, rapidement et durablement les émissions de gaz à effet de serre au cours de cette « décennie critique ».

- **Les constats :** Les politiques en place fin 2020 conduiraient à un réchauffement global de 2,4 à 3,5°C d'ici 2100 (par rapport à 1990) ;
- **Les réponses :** Adaptation, sortie du fossile, réorientation de la demande et financement.

Le GIEC conclue sur l'urgence d'avancer vers un « développement résilient au changement climatique » : il évoque l'importance des politiques gouvernementales pour mener de manière intégrée des politiques d'adaptation, des politiques de protection de la biodiversité et des écosystèmes, et des politiques de réduction des GES pour limiter le réchauffement à 1,5°C / 2°C. Enfin, le GIEC souligne que le secteur de l'agriculture et de la forêt représente un potentiel important de décarbonation avec des bénéfices potentiels sur la biodiversité.

Rapport de synthèse du GIEC

Le changement climatique aujourd'hui



Crédits : MTE/Dicom

Vous trouverez **ici** une note de synthèse du 6^{ème} rapport d'évaluation du GIEC sur le climat rédigée par Carole LE JEUNE, responsable carbone à la Direction Compétitivité et Transition écologique de La Coopération Agricole (clejeune@lacoopagri.coop)

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes a tenu son assemblée générale vendredi 7 avril 2023 à Saint-Etienne au Crédit Agricole Loire Haute-Loire, en présence de Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole, Jean-Pierre Arcoutel, vice-président national et de plus de 120 adhérents et partenaires.

Rapport d'activité 2022 : l'essentiel à retenir

Jean de Balathier a présenté le rapport d'activité 2022 de la fédération :

Dans le contexte de forte instabilité générée par la guerre en Ukraine et ses conséquences (pénuries, volatilité des marchés, inflation, mur du prix de l'énergie...), LCA ARA a joué son rôle pour protéger, éclairer et accompagner ses adhérents.

- Participation aux nombreuses cellules de crise organisées par les services de l'Etat en région et décodage des mesures du plan de résilience en particulier les aides énergie, gaz et électricité ;
- Mobilisation des financements régionaux : participation aux réunions du comité de suivi FEADER pour la construction du programme régional, suite à la validation du Projet Stratégique National par la commission européenne, et en parallèle, contribution à l'écriture des nouveaux plans de filière régionaux ;
- Accompagnement des investissements des coopératives et aide au montage projets en particulier dans le cadre des mesures du plan de relance « plan abattoirs », « structuration des filières », « plan protéines » et « bon bilan carbone » ;
- Accompagnement des coopératives dans les transitions : webinaires, formations, actions collectives sur la RSE, le bilan carbone, le photovoltaïque... ;
- Animation d'une dynamique collective autour de la structuration d'une filière régionale de production de protéines végétales avec le montage du projet COOPEARA déposé à l'appel à projets France 2030.



Rapport moral du président

Dans son rapport moral, Patrice Dumas a rappelé les engagements de La Coopération Agricole pour répondre aux défis de la souveraineté alimentaire et des transitions agroécologiques, sur la décarbonation par exemple.

« Nous croyons qu'une croissance responsable est possible mais pour cela nous devons bénéficier de tous les leviers d'innovation produits par la recherche scientifique sans blocage dogmatique ! » a-t-il martelé en déclinant les sujets eau, engrais, énergie...

« Notre responsabilité est de produire, en solidarité, une alimentation durable en maintenant des territoires vivants. Nous attendons de nos pouvoirs publics qu'ils gèrent le cadre sociétal favorable pour nous permettre d'y arriver ! »

Il a mis en avant les conditions pour relever les défis de la souveraineté alimentaire

« Il faut que la société aime et aide son agriculture. Il faut rétablir la confiance basée sur la transparence et une communication juste.

Il faut des femmes et des hommes, des compétences, de la formation et il faut des moyens financiers... »

« Plus que jamais, nous avons besoin d'intelligence collective pour construire des boucles vertueuses « en regroupant » les acteurs : coopératives, instituts techniques, monde de la recherche et de la formation ...

Notre Fédération initie des projets collectifs qui répondent aux enjeux de pérennité de la production, aux enjeux écologiques et qui contribuent à l'économie circulaire dans les territoires, comme par exemple, le projet COOPEARA ».

Enfin, pour conclure ses propos, Patrice Dumas a cité Mahatma Gandhi :

« Soyez le changement que vous souhaitez voir dans ce monde »

[TÉLÉCHARGER LE RAPPORT D'ACTIVITÉ COMPLET](#)

Nos actions de prestation conseil & formation en chiffres

39
missions
Juridique



57
sessions en
intra-entreprise

35
missions
Qualité & RSE

16
sessions en
inter-entreprises

9
missions
Gouvernance & Stratégie

52
séminaires

19 sessions
Certiphyto

4
formations
organisées par
le Pôle FTV



+ de 550
administrateurs &
associés-coopérateurs
et
800 salariés formés

Sobriété et innovation : deux voies pour répondre aux défis du changement climatique

Jean de BALATHIER a introduit la conférence en rappelant les principales conclusions du 6^{ème} rapport du GIEC.

Les risques climatiques s'aggravent et les impacts vont s'intensifier : biodiversité, santé humaine, accès à l'eau et la production agricole.

Il y a donc urgence à agir pour s'adapter au changement climatique, préserver la biodiversité et réduire les émissions de GES pour limiter le réchauffement à 1,5°C / 2°C.

L'agriculture a un potentiel important de décarbonation.

Pour accélérer cette décarbonation, on peut identifier 2 leviers : la sobriété des usages et l'innovation (progrès technologiques).

Pour explorer ces deux voies, 3 intervenants ont été invités :

- **Benjamin Brice**, Docteur en sciences politiques, auteur du livre « La sobriété gagnante - Pouvoir d'achat, écologie, déficits : comment sortir de l'impasse ? » ;
- **Vincent Le Biez**, ingénieur en chef des Mines, Adjoint du délégué interministériel au nouveau nucléaire, auteur de l'essai « Platon a rendez-vous avec Darwin » ;
- **Emmanuel Hugo**, ingénieur agronome, Délégué régional INRAE, Président du centre Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes.



Pour Emmanuel Hugo, le rôle de l'INRAE, au-delà de celui de produire des connaissances est d'éclairer la décision publique par de la prospective. Pour répondre aux défis climatiques, l'INRAE parle de stratégie disruptive basée sur une re-conception totale des systèmes agricoles et alimentaires plutôt que d'innovation incrémentielle et de transition. A titre d'exemple, Emmanuel Hugo a présenté les résultats de la prospective réalisée par l'INRAE sur « Une agriculture européenne sans pesticides chimiques en 2050 », avec 3 scénarios disruptifs.

Benjamin Brice fait le constat que nos modes de vie ne sont pas du tout généralisables à l'ensemble de la planète, il va donc falloir que nous envisagions rapidement un effort de sobriété matérielle.

Pour lui, la sobriété de la consommation, couplée à la baisse des importations et à la relocalisation des activités est une réponse globale aux enjeux géopolitiques, écologiques, économiques et sociaux.

"La désindustrialisation fait que nous produisons de moins en moins les biens que nous consommons".

"Notre déséquilibre extérieur vient moins d'un défaut d'exportation que de la hausse incontrôlée de nos importations. Nous faisons face à un problème de consommation et donc à un problème de sobriété", analyse-t-il.



"Non seulement, notre stratégie industrielle et structurellement déficitaire mais en plus nos spécialisations à forte valeur ajoutée sont de plus en plus menacées par des pays ayant des normes sociales et environnementales moins strictes que les nôtres".

"Plusieurs pays ont entrepris des politiques pour remplacer des importations par des produits locaux".

"Il me semble que la notion de sobriété c'est-à-dire la diminution de notre volume de consommation matérielle n'est pas suffisamment prise au sérieux par l'exécutif. Cela m'apparaît comme une erreur", déplore-t-il. "La sobriété est probablement la voie la plus à même de répondre pour la France aux nécessités extérieures et aux besoins du pays", a-t-il expliqué.



Vincent le Biez pose également la question de la soutenabilité de notre modèle économique et toujours plus consommateur d'énergie et toujours plus émetteur de gaz à effet de serre.

"Je partage le fait que l'indicateur de la balance commerciale déficitaire de notre pays, qui est très spécifique au cas de la France, est un signal de non-soutenabilité d'un certain modèle".

En revanche, il pense que la sobriété n'est pas une alternative au développement économique car elle conduirait à la décroissance.

"Je ne crois pas en la sobriété comme solution unique ou même principale aux problèmes environnementaux et économiques. La notion d'efficacité doit être au moins aussi importante que celle de sobriété", affirme-t-il.

Pour lui, les solutions passent par le développement de la recherche et des techniques.

"L'innovation est centrale pour nos enjeux économiques et écologiques".

"Consommer autant avec moins de ressources c'est du progrès technique et de la croissance".

"Il y a des ressources épuisables mais aussi des ressources qui augmentent grâce aux progrès technologiques".

"Les enjeux se situent à plusieurs échelles : fragilité environnementale à l'échelle locale (air, eau, qualité des sols) ou globale (climat, épuisement des ressources naturelles. Sujet complexe entre les deux : la biodiversité. Les solutions peuvent être locales (adaptation face à un climat qui change, lutter les pollutions locales...) mais la solution globale est la diffusion du progrès technique. La sobriété est plus une solution locale, a-t-il affirmé, sauf à la généraliser au monde entier, être sobre sur le climat par exemple, l'impact est très mesuré si le reste du monde continue à construire des centrales à charbon...".

"Sur un problème global, il faut penser à ce que nous faisons nous-même mais aussi sur l'influence que nous avons sur les autres", a-t-il conclu. ■

DU MOUVEMENT À LA FÉDÉRATION !

Mathilde PERATE a rejoint le pôle Filières, Transitions et Valorisation (FTV) en tant qu'animatrice de la section Vignerons Coopérateurs sur la région et chargée de mission Alimentation Territorialisée.

Ingénieure ISARA-Lyon spécialisée territoires et développement durable, les différentes étapes

de sa carrière lui ont permis d'appréhender la filière alimentaire du champ à la poubelle.

C'est à la Fédération Régionale des CUMA Haut-de-France qu'elle a commencé à travailler avec les coopératives.

En tant que conseillère en animation de projets collectifs, elle a revêtu de nombreuses casquettes et a ainsi développé de multiples compétences telles que l'animation de collectifs, le conseil ou bien la gestion de projets et ce sur des thématiques diverses comme la gouvernance coopérative, la formation, l'emploi partagé, etc.

A la Chambre d'Agriculture de l'Ain, elle a ensuite eu l'occasion de travailler à l'échelle de l'exploitation agricole en tant que conseillère d'entreprises. Responsable des équipes PAC et Mission de service public, elle a notamment accompagné un projet agroenvironnemental et climatique en Auvergne Rhône-Alpes.

Elle a profité d'une pause professionnelle en 2022 pour se former à la méthode entrepreneuriale et créer un projet d'entreprise sur l'adaptation des espaces de travail, leurs usages et les services liés. En parallèle, elle s'est investie bénévolement dans une association sur la thématique des déchets.

C'est aujourd'hui sa capacité de prise de recul ainsi que son attrait pour l'innovation et la création qu'elle souhaite utiliser pour accompagner les coopératives de la région.



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mathilde PERATE

Animatrice Section Vignerons Coopérateurs AuRA
Chargée de mission Alimentation Territorialisée

07 57 42 28 76

mperate@ara.lacoopagri.coop

Agrapole - 23 rue Jean Baldassini - 69364 LYON Cedex 07

GOVERNANCE & STRATÉGIE

VENREDI 31 MARS
10H - 11H30

Webinaire gratuit

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

BIENVENUE !

INTERVENANTS :

- Muriel TINA - La Coopération Agricole
Direction des Affaires Juridiques et Fiscales
- Céline SAGEAUX - FELCOOP
- Témoignages de coopératives agricoles

LA COOPÉRATION AGRICOLE
Construisons en commun l'avenir de chacun

Accueillir les nouveaux associés coopérateurs

L'accueil des nouveaux associés coopérateurs est un temps fort dans la vie de la coopérative et des nouveaux membres. Les récentes évolutions statutaires imposent aux coopératives un certain nombre d'obligations en matière de transmission d'information à cette occasion. Au-delà, c'est aussi le moment auquel peut se nouer une relation de confiance entre la coopérative et les nouveaux coopérateurs. Pour faire le point sur ces obligations et partager des expériences de coopératives, nous avons organisé le 31 mars dernier un webinaire sur ce thème, qui a réuni une centaine de participants. Le webinaire est disponible sur notre chaîne YouTube (démarrage à 3'39") :

https://youtu.be/_6dIUcuVT40

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pascal Goux

pgoux@ara.lacoopagri.coop | 06 08 09 17 23

3ème édition SOURÇONS LOCAL

Venez vendre et sourcer des produits et ingrédients de votre région !

MERCREDI 31 MAI 2023
INEED Rhône-Alpes (Alixan 26)

Organisé par

En partenariat avec la démarche régionale "Programme d'actions soutenu par la Région"



RENCONTRES BTOR DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contact : Maïka FERRET
maika.ferret@comite-arag.fr

Inscrivez-vous à la 3^{ème} édition de Sourçons Local !

Vous êtes une entreprise de l'agroalimentaire ou un acteur de la distribution ?

Vous êtes une entreprise de l'agroalimentaire ou un acteur de la distribution ?

Rencontrez-vous le **31 mai 2023** de 9h à 17h, à INEED Rhône-Alpes, Centre de Congrès HQE dans la Drôme (26)

Déjà **34 entreprises et 13 distributeurs inscrits dont SHCB, TERRE AZUR GROUPE POMONA, GROUPE SYSTÈME U, MIGROS France, CASINO DISTRIBUTION France, SODEXO, CLEDOR PRIMEURS SERVICES, PROVENCE DAUPHINE GRENOBLE.**

Date limite d'inscription le **12 mai 2023**.

[En savoir +](#)

COFORET valorise la biodiversité dans ses forêts

LCA a présenté au dernier SIA son dernier THÉMA Biodiversité. 18 coopératives y témoignent de projets pour valoriser la biodiversité domestique et cultivée, apprendre à connaître et préserver la biodiversité ou développer des projets de territoire et de filière qui respectent la biodiversité.

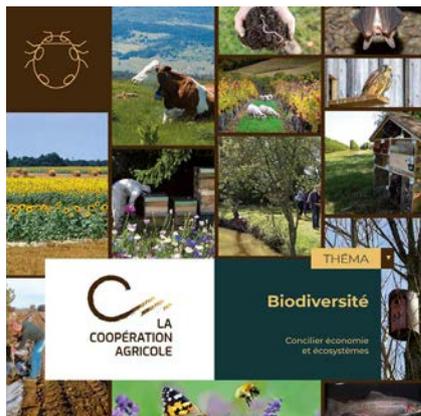
Parmi les témoins, COFORET présente son action en faveur de la biodiversité et notamment à l'occasion des reboisements. En effet il est aujourd'hui indispensable de proposer des mélanges d'essences afin d'améliorer la résilience des peuplements tout en assurant la viabilité économique des parcelles.

La coopérative a également bénéficié de fonds du plan de relance pour reboiser plus de 350 ha sinistrés par les scolytes et tester la diversification des espèces (36 différentes au total).

Pour télécharger le THÉMA, rendez-vous [ici](#)

Pour en savoir plus, rendez-vous à la page 14.

· OLIVIA TALHOUK



Formez-vous à la recherche de financements publics



Le financement des projets des coopératives est un des leviers clés pour accompagner notamment les transitions écologiques et énergétiques, mais aussi le développement économique du secteur.

Néanmoins, les difficultés rencontrées par les acteurs chargés de la recherche de ces financements sont nombreuses : dispersion des sources d'information, ciblage des financements pertinents, adéquation entre un projet et un appel à projet...

Pour vous aider à développer des compétences opérationnelles sur les financements publics, spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire, et ainsi gagner en efficacité, LCA ARA organise une formation sur les "**Financements Publics : organiser sa veille, décrypter un appel à projet et sécuriser ses aides**" les **1^{er} & 2 juin 2023 à Paris**.

Formation ouverte aux salariés de coopérative et aux salariés du réseau LCA.

[Programme](#)

[Inscription](#)

· OLIVIA TALHOUK

Cultures secondaires et Graines bio, se diversifier en grandes cultures bio

Sarrasin, Quinoa, Epeautre, Chia ou Sésame, se diversifier en grandes cultures bio, mais comment et quel potentiel ? Le 28 mars 2023, la coopération agricole et les partenaires de la bio en Auvergne Rhône Alpes ont tenté de fournir des éléments de réponse en invitant les acteurs des filières à une journée placée sous le signe de l'échange.

De la production à la consommation, en passant par des témoignages de ceux qui participent à la vie de ces filières, un panorama a été dressé avant de laisser la place à l'échange. Entre producteurs, collecteurs, transformateurs et distributeurs, un même objectif : lever les freins au développement de ces filières. Parmi les éléments ressortis, on peut retenir la place du consommateur (des actions de sensibilisation/communication à la proposition de produits complets prêts à l'emploi au consommateur final ou à la restauration hors domicile), mais aussi le besoin pour les filières de retrouver plus d'échange, de mutualisation et de structuration avec une particularité : adapter le raisonnement de ces filières à la bonne échelle pour leurs marchés aujourd'hui « de niche ».

La journée s'est clôturée par une visite du moulin bio Gaston Meunier là encore placée sous le signe des échanges.

· CORÉDIGÉ PAR LES PARTENAIRES DE LA BIO EN AURA (LCA, LA FRAB AURA, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE AURA ET LE CLUSTER BIO)





SECURFOOD à Lyon Agrapole

L'évènement SecurFood Packinnove se tiendra les **27 et 28 juin prochain** à L'ISARA-AGRAPOLE.

2 journées dédiées aux acteurs de l'agroalimentaire à la recherche de compétences en Traçabilité, Qualité, Sécurité mais aussi en RSE.

A cette occasion faites le point sur les actualités du marché, les réglementations, les techniques de demain, etc. Venez rencontrer des entreprises, fournisseurs ou homologues.

Organisez vos rendez-vous d'affaires en amont et participez à de nombreuses conférences animées par des experts.

Retrouvez le programme complet des conférences [ici](#)

Inscrivez – vous gratuitement [ici](#)

Retrouvez sur les 2 jours nos expertes, Hélène DECHAMPS et Alexia LAFARGE. N'hésitez pas à échanger avec elles sur vos enjeux RSE et qualité !



Conférence le 27 juin à 9h, "Déployer une démarche RSE au sein de son entreprise, mais comment s'y prendre ?"

Le contexte réglementaire, les exigences des clients, les attentes sociales et sociétales mais encore beaucoup d'autres raisons amènent les entreprises à vouloir s'engager dans une démarche RSE. Ce type de démarche nécessite une méthodologie et des temps forts avec un minimum de structuration et de pilotage. Des clefs d'animation et des outils alimenteront cette méthodologie. Nous illustrerons le propos avec une entreprise qui présentera le premier temps fort de sa démarche RSE : l'état des lieux des pratiques pour comprendre les enjeux et prioriser les chantiers.

Alexia LAFARGE, consultante Formatrice en Qualité, Sécurité des Aliments et RSE, **Isara Conseil / Coopération Agricole**

Laure GENIN, directrice du Développement Durable, **Ener-Pacte**



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

QUALITÉ | SÉCURITÉ DES ALIMENTS | RSE

Des experts de la filière alimentaire pour un avenir durable



En présentiel, en distanciel ou en e-learning, vous trouverez forcément la formule qui vous convient le mieux !

Nos formations en 2023

Durée 1 JOUR

Dates à venir

LA RÉVISION 9 DU BRC FOOD

Comprendre les évolutions et maîtriser le nouveau référentiel BRCGS Food version 9.

Durée 1 JOUR

20 JUILLET • Lyon



FOOD DEFENSE

Connaître les risques de malveillance pour construire son plan d'actions.

Découvrez notre outil d'analyse Food Defense.

Durée 3 JOURS

24, 25 MAI & 6 JUIN • Lyon



DEVENEZ UN AUDITEUR INTERNE EFFICACE

Formation terrain des auditeurs avec utilisation de l'outil « Cartes Mentales ».

Durée 1 JOUR

19 JUILLET • Lyon

HACCP

Mettre en place son étude HACCP : au delà d'une exigence réglementaire, un outil de pilotage des risques.

Durée 2 JOURS

13 & 15 JUIN • À distance



ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET RÉGLEMENTATION (dont INCO)

Suivre le règlement INCO et Nutri-Score pour la réalisation de son étiquetage.

Durée 1 JOUR

4 MAI • À distance



FRAUDES ALIMENTAIRES

Connaître les risques de fraudes des filières pour construire son plan d'actions.

Découvrez notre outil d'analyse de vulnérabilité.

Durée 1 JOUR

Dates à venir

BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE (BPH)

Comprendre et mettre en application les bonnes pratiques d'hygiène, élément clé pour tout atelier au travers d'une pédagogie ludique et innovante..

Durée 1 JOUR

6 JUILLET • À distance



ALLERGÈNES ALIMENTAIRES

Apprendre à les maîtriser depuis la réception des ingrédients jusqu'à la l'expédition du produit fini.

Durée 1 JOUR

Dates à venir

RÉFÉRENT INTERNE GESTION DES NUISIBLES / SANITATION

Former un référent interne à la gestion des nuisibles conformément à l'IFS V7.

Durée 1 JOUR

4 JUILLET • À distance

FOOD SAFETY CULTURE

Comprendre, s'évaluer et concevoir son plan d'actions. Découvrez notre outil d'auto-évaluation Food Safety Culture.

Durée 1 JOUR

26 MAI • Lyon

LES EMBALLAGES ET LE CONTACT ALIMENTAIRE

Un expert vous retranscrit les exigences réglementaires et vous éclaire sur les principes généraux à connaître.

Durée par module 1 JOUR

1^{ER} & 16 JUIN • Lyon

2 modules



MÉTROLOGIE DES DENRÉES PRÉEMBALLÉES ET DES ÉQUIPEMENTS EN IAA

Module 1 : Les basiques

Des réponses pour comprendre et optimiser la gestion de votre parc d'équipements.

Module 2 : Les outils de pilotage

La gestion des contrôles en cours de production et les méthodes associées.

La Coopération Agricole ARA et Isara Conseil vous présentent :



Réalisé avec le soutien financier du DINAIL



LA PLATEFORME QUALITÉ POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

>> à découvrir sur www.foodcollab.fr <<<

Flasher le QR Code pour découvrir nos autres formations :



Mais aussi...

Formez-vous en e-learning !



📍 Bénéficiez d'une réduction de 10% sur toutes nos formations en étant membre du Club Audits Croisés*

*Contactez Annie GIACOMETTI pour en savoir plus

✉ agiacometti@ara.lacoopagri.coop ☎ 07 86 94 67 91

Nos consultantes



Hélène DECHAMPS



Alexia LAFARGE



Justine CHEVROL-HAINAUD

Votre contact



Valérie MANN

✉ vmann@isara.fr
☎ 04 27 85 86 63



Ces formations sont accessibles à tous. Inscription facilitée pour tous les adhérents OCAPIAT.

Financement de 100% des coûts pédagogiques par OCAPIAT pour les adhérents de moins de 50 salariés.

Consulter Valérie MANN pour les modalités.

Catalogue disponible : offredeformation.opcalim.org/catalogui/#/home

**POINT
INFO**
partenaires

SIRHA+ LYON

LE SIRHA 2025 SE PRÉPARE DÉJÀ !

Auvergne - Rhône - Alpes
gourmand

Vous souhaitez participer à la prochaine édition du **SIRHA** du **23 au 27 janvier 2025** à Lyon ?

Vous pouvez dès maintenant manifester votre intérêt pour ce salon et recevoir en avant première le bulletin d'inscription !

[Manifestez votre intérêt !](#)

**Contactez Auvergne-Rhône-Alpes
Gourmand**



CARNET

DU MOUVEMENT DANS LE RÉSEAU !

Pierre-Etienne SEGUIN,
nouveau directeur de l'**Union
des Vignerons de Saint-
Pourçain**

Philippe BIZIEN, nouveau
président de la section porcine
de **La Coopération Agricole**



Avril

Mar 4

Matinales Alimentaires de LCA sur l'eau
Comité Eau LCA
CA Pôle Bio MC

Mer 5

Consultation LOA GT2 #2
CA Laboratoire Agrolabs

Jeu 6

AG Cluster Bio
Cotec PRID
CA Interbev AURA
CA IFRIA
Réunion régionale LCA Métiers du grain à Valence

Ven 7

AG LCA ARA

12 & 13

Journées laitières LCA

Mer 12

CRIEL caprin

Jeu 13

CA CRMCCA
Commission RH LCA

Ven 14

Consultation LOA GT3 #2
AG JA AURA
CA Association Altitude

Lun 17

Cofil Bovin lait

Ven 21

Conseil surveillance Révision SE

Mar 25

AG Solaal AURA
Section laitière

Mer 26

Réunion clôture concertation régionale LOA
Séminaire LCA « Attractivité, emploi, formation »

Jeu 27

GT Méthanisation LCA
PRID / journée de coconstruction

Ven 28

CA ARIA
COREAMR Ecophyto
Section laitière LCA ARA

Mai

Mar 2

PRID / journée de co-construction de l'AAP PEI

Jeu 4

COREDEF

Ven 5

Comité Eau ARIA

10&11

Séminaire du Comité des Régions LCA

Jeu 11

Alternance Day VetAgroSup

Ven 12

CA CRIEL AMC

Mar 16

Section Vignerons coopérateurs ARA

Mer 17

GT Photovoltaïque LCA

Mar 23

CAF AURA
Board FoodTech Lyon ARA

Jeu 25

AG Vegepolys Valley
CA ARA Gourmand

Ven 26

Comité de sélection Foodshaker

Mar 30

Copil Charte emploi Ocapiat

Mer 31

Journée Sourçons Local

**PLUS VOUS ALLEZ LOIN,
PLUS VOTRE BANQUE
DOIT ÊTRE PROCHE DE VOUS.**

**CHOISISSEZ L'EXPERTISE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE
ET LA RÉACTIVITÉ D'UNE BANQUE ANCRÉE EN RÉGION**



CRÉDIT AGRICOLE

AGRODISTRIBUTION | 06/04/2023

LCA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES PROACTIVE SUR LES PROTÉINES VÉGÉTALES

Lors d'un point presse organisé jeudi 6 avril à la veille de l'assemblée générale, La Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes est revenue sur les projets en cours en matière de protéines végétales dans la région.

Difficile pour Patrice Dumas et Jean de Balathier, respectivement président et directeur de La Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes (LCA ARA), de ne pas mentionner les difficultés rencontrées en 2022 dans un contexte de guerre en Ukraine et d'inflation croissante.

« La volatilité du prix des matières premières agricoles et industrielles, les pénuries, l'inflation et le mur du prix de l'énergie sont autant de problématiques auxquelles les entreprises ont dû faire face, relèvent-ils. Des factures en énergie multipliées par trois, voire cinq en 2023 à cause de contrats signés en 2022 créent un problème d'équité et de distorsion de concurrence inadmissible. Nous avons aussi vécu une sécheresse exceptionnelle. Il faut sortir de l'esprit de nos concitoyens que l'eau est privatisée par l'agriculture, car l'alimentation qu'elle produit est un bien commun. »

Trois outils de trituration et une relance de la production

Active dans le plan de relance lancé par l'État après la crise Covid, LCA ARA a plus particulièrement avancé dans les mesures de modernisation des abattoirs et de structuration des filières, avec le financement de pas moins de trois outils de trituration pour l'Ucal, Nutralp (Bresse Mâconnais, Capdis et Jura Mont-Blanc) et Oxyane. Les projets représentent un potentiel total de 70 000 t de graines oléoprotéagineuses locales (colza, tournesol et soja), soit environ 45 000 t de tourteaux et 25 millions de litres d'huile.

Pour aller plus loin dans l'objectif de développer la production régionale de protéines végétales destinée à l'alimentation animale, afin de garantir une origine sur le produit final, LCA ARA a déposé en décembre 2022 son projet Coopéara (Coopérations Protéines Élevages Auvergne-Rhône-Alpes) dans le cadre de l'appel à projets France 2030 « Résilience et capacités agroalimentaires ». Il fédère 17 coopératives, la chambre d'agriculture régionale, trois partenaires techniques et un équipementier.

15 000 ha de soja et 4 000 ha de tournesol en jeu

Les quatre axes de travail définis sont de développer la production régionale de protéines pour l'alimentation animale, d'optimiser les process industriels de transformation des graines,

d'augmenter l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage et de valoriser la garantie d'origine sur le marché.

« Des premières étapes décisives ont été franchies et nous attendons une réponse d'ici fin avril, explique Jean de Balathier. Ce projet nous tient particulièrement à cœur pour la globalité de sa pertinence. L'objectif est de réduire nos importations en soja de 95 à 59 % et celles en tournesol de 58 à 50 %. Cela suppose la culture de 15 000 ha de soja et 4 000 ha de tournesol, la création de 25 à 30 emplois pour un bénéfice environnemental de 600 000 km économisés par an. L'impact serait également très positif sur la résilience des exploitations agricoles (rotation culturale, autonomie alimentaire des élevages). »

■ Par Monique ROQUE MARMEYS

RÉFÉRENCE AGRO | 07/04/2023

LCA AUVERGNE RHÔNE-ALPES MISE SUR LES PROTÉINES

LCA Auvergne-Rhône-Alpes tient son assemblée générale le 7 avril. La veille, son directeur et son président ont évoqué, en conférence de presse, les projets des coopératives régionales, sans oublier de revenir sur les points de tension, notamment autour du prix de l'énergie et de la disponibilité en eau.

À la veille de leur assemblée générale, Jean de Balathier et Patrice Dumas, directeur et président de La coopération agricole Auvergne Rhône-Alpes sont revenus, en conférence de presse, sur les faits marquants des derniers mois. Après avoir évoqué les nouvelles recrues au sein de son équipe, Jean de Balathier a rappelé le rôle essentiel de la fédération dans l'accompagnement des coopératives, notamment dans le contexte agité actuel.

RSE, bilan carbone...

« Nous nous devons d'éclairer et d'accompagner les entreprises, pour faciliter le montage de dossiers dans le cadre du plan de relance par exemple, a-t-il détaillé. Parmi les actions collectives menées, celle autour de la RSE à laquelle participent, depuis octobre 2022 et pour 18 mois, onze entreprises dont cinq coopératives. Un autre projet, autour du climat et du bilan carbone a démarré en février 2023, pour quatre mois. Chaque acteur, dont Oxyane, est amené à réaliser son propre bilan carbone et à structurer une démarche de progrès, pour réduire son empreinte. »

Le projet Coopeara attend une réponse pour fin avril

Jean de Balathier a également évoqué le projet Coopeara, déjà présenté en novembre 2022. L'idée : fédérer autour d'une filière de production de protéines végétales locales 17 coopératives régionales, la Chambre d'agriculture, trois instituts techniques et un équipementier. « Notre dossier a été étudié par FranceAgriMer mi-mars, dans le cadre de France 2030. Nous espérons une réponse positive pour la fin avril. Dans le cas contraire, le montage financier risque de ne pas être possible. L'aide du Gouvernement pèserait entre 30 et 40%. »

Booster les surfaces de soja et de tournesol

Coopeara inclut les trois projets de trituration portés par des coopératives : celui d'Ucal, inauguré en septembre 2022 et ceux d'Oxyane et de Nutralp, porté par trois coopératives (Bresse Mâconnais, Capdis et Jura Mont Blanc). Les deux derniers sites sont en cours de construction. À elles trois, les usines collecteront 70 000 tonnes de grains, pour fabriquer 45 000 tonnes de tourteaux et 25 millions litres d'huile. « Le projet Coopeara prend tout son sens si l'on raisonne à l'échelle bilan carbone et quête d'autonomie protéique, poursuit le directeur. Un tel projet, ce serait 15 000 hectares de soja et 4 000 ha de tournesol en plus, sans compter les 600 000 km économisés pour le transport de ces aliments destinés aux élevages. »

Retrouver une marge brute acceptable

Patrice Dumas, le président de la fédération, est revenu sur plusieurs dossiers qui mettent à mal la rentabilité des entreprises locales. « Le coût de l'énergie, l'accessibilité à la ressource en eau et la difficulté, pour l'industrie agroalimentaire de retrouver un taux de marge brute acceptable. Ce dernier, de 39 % en 2021, est passé à 35 % en 2022 pour atteindre 29 % fin 2022. Du jamais vu, a-t-il précisé. Il nous manque 5 à 6 points de marge par rapport à nos concurrents allemands. Sans un rattrapage rapide, c'est l'avenir même de nos outils de production qui est en sursis. Nous en appelons le Gouvernement pour nous aider à maintenir la compétitivité de nos filières. »

Un bilan des rencontres jeunes, en juin

Le président a également évoqué les cinq rencontres, organisées par LCA à l'échelle nationale avec des jeunes. « Des échanges constructifs qui montrent le décalage entre leurs croyances et la réalité.

Les jeunes ont beaucoup de mal à comprendre les circuits de distribution des productions. À nous de communiquer davantage. Nous invitons d'ailleurs chaque coopérative à organiser de telles rencontres au sein de leur coopérative. Ces jeunes sont les consommateurs de demain. Nous devons écouter leurs attentes. » Le bilan national de ces échanges sera restitué en juin lors de la semaine de la coopération agricole. ▶▶▶

Jean de Balathier, directeur de LCA ARA, « 31 % des produits bio, déclassés en 2022 »

Interrogé sur le marché bio par Référence agro en conférence de presse le 6 avril, Jean de Balathier, directeur de La coopération agricole d'Auvergne-Rhône-Alpes a confié qu'une enquête avait été réalisée par LCA à l'échelle nationale auprès de ses adhérents impliqués dans la filière bio. « Partout, la tendance est la même : certaines productions, notamment en lait, oeufs et légumes, se vendent mal. Résultat, en 2022, près de 31 % des produits bio ont dû être déclassés, faute de débouchés et se sont vendus au prix du conventionnel. En porcs, la moyenne est de 30 %, avec des écarts allant de 20 à 64 % selon les coopératives interrogées. En légumes, le chiffre est de 21 %. Il approche les 17% en céréales et 9 % en viande bovine. » Jean de Balathier juge la situation "dramatique". Notamment en Auvergne-Rhône-Alpes où « les nombreux signes de qualité officielle, dont le bio, sont pénalisés par un arbitrage dans le panier des consommateurs. »

Sommaire

Deux nouvelles recrues chez LCA Auvergne-Rhône-Alpes

Hélène Dechamps est arrivée mi-mars chez LCA Auvergne-Rhône-Alpes en tant que consultante RSE et qualité, sécurité des aliments. Quelques jours plus tard, le 5 avril, Mathilde Pératé a rejoint le pôle filières, transitions et valorisation pour animer la section vigneronn coopérateurs. Deux nouvelles recrues qui s'ajoutent à quatre autres, arrivées depuis un an. Ainsi, en deux ans, l'équipe régionale de LCA a fortement été renouvelée : six évolutions sur les treize postes.

■ Par Anne GILET

DANS UNE CONJONCTURE DIFFICILE, LES COOPÉRATIVES D'Auvergne RHÔNE-ALPES PRÉOCCUPÉES PAR LEURS MARGES

Que ce soit sur l'énergie, l'inflation ou sur l'eau, La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes demande un soutien à la reconquête de la souveraineté alimentaire.

En Auvergne-Rhône-Alpes, La Coopération agricole représente 8 milliards de chiffre d'affaires pour 17 000 salariés. Une force économique qui doit faire face à plusieurs menaces liées à la conjoncture. À commencer par le prix de l'énergie. Le gaz puis l'électricité ont connu un pic l'an dernier, avant de retrouver des niveaux plus bas. Des coopératives ont dû renouveler leur contrat au plus mauvais moment et se retrouvent avec des factures multipliées par cinq.

Patrice Dumas, président de La Coopération Auvergne Rhône-Alpes, s'indigne : « Plusieurs entreprises sont bloquées dans leur contrat et ne peuvent pas bénéficier des prix de marché actuels. C'est incompréhensible. Cela va à l'encontre de notre souveraineté alimentaire. »

Autre sujet de préoccupation : l'accès à l'eau. Suite aux annonces d'Emmanuel Macron, les 53 mesures du Plan eau ont été analysées et il en ressort que certaines mesures sont contradictoires. Jean de Balathier, directeur, résume le point de vue du secteur : « Pour l'agriculture, l'eau est un moyen de production. Le volume total d'eau pour l'agriculture doit être maintenu. »

La Coopération agricole se réjouit d'ailleurs de la possibilité de réutiliser les eaux traitées pour les ateliers agroalimentaires qui devrait être officialisée par un décret attendu fin juin.

Malgré tout, l'inquiétude demeure sur les marges : en 2022, les négociations commerciales n'ont pas tenu compte de l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières. Le taux de marge brute des coopératives a donc baissé à 29 % en décembre 2022, contre 39 à 40 % en moyenne 2007-2021 (source : Insee).

Pour Patrice Dumas : « Nous sommes encore à la traîne par rapport à nos voisins allemands. Il nous manque cinq à six points de marge, ce qui affaiblit la compétitivité de nos filières. C'est encore un coup porté à la reconquête de notre souveraineté alimentaire. »

Face à cette conjoncture difficile, c'est avec une équipe largement renouvelée (six nouveaux collaborateurs sur une équipe de treize personnes) que La Coopération Auvergne Rhône-Alpes apportera son soutien aux entreprises. La délégation régionale travaille pour soutenir leur compétitivité et accompagner leur transition écologique.

Sept entreprises travaillent à leur décarbonation.

En 2022, cette mission a pris la forme de webinaires organisés pour les adhérents sur la stratégie commerciale, la RSE, des formations sur le photovoltaïque, la présentation de la fresque du climat aux conseils d'administration... Ces actions se poursuivent en 2023 avec, par exemple, l'organisation de la troisième édition de « Sourçons local » le 31 mai à Valence. 50 entreprises et une trentaine de distributeurs sont attendus à ce mini-Salon professionnel.

Une action collective sur la transition écologique vient également de débiter : sept entreprises, dont Oxyane et la coopérative vinicole Agamy en Beaujolais, vont utiliser un outil de calcul du bilan carbone et définir une stratégie de décarbonation. Des points hebdomadaires et des rencontres mensuelles viennent soutenir la démarche.

■ Par Irène AUBERT

SODIAAL AU DÉFI DE REDONNER DES COULEURS À YOPLAIT

ANALYSE - La coopérative laitière a repris en 2021 le contrôle de la marque. Réveiller la belle endormie s'avère une gageure.

La nouvelle avait fait souffler un vent de nostalgie dans les foyers français, il y a tout juste deux ans. En entrant en négociations exclusives avec l'américain General Mills pour la reprise des activités européennes de Yoplait, Sodiaal, qui en détenait jusque-là 49 %, lançait le retour sous pavillon 100 % français d'une des marques les plus emblématiques du rayon dessert.

Une fois le rachat finalisé, fin novembre 2021, les coopérateurs de Sodiaal pouvaient se réjouir d'une opération vécue comme un retour aux sources bienvenu pour la marque à la petite fleur. Elle était en effet détenue auparavant par la coopérative laitière. En 2002, Sodiaal avait cédé la moitié du capital de Yoplait au fonds PAI Partners. Puis, en 2011, la marque était tombée dans l'escarcelle de General Mills (Häagen-Dazs, Géant Vert...) pour 810 millions d'euros.

Au fil de ces changements, la marque à la petite fleur a peu à peu perdu de sa superbe. Elle sort ainsi d'une décennie difficile dans le giron de General Mills. Passé à côté du phénomène des

yaourts grecs aux États-Unis et touché par la guerre des prix en France dans les années 2010, Yoplait n'avait pas tenu toutes ses promesses chez son actionnaire américain. En conséquence, les ventes ont reculé des deux côtés de l'Atlantique.

Cette situation complique la tâche de Sodiaal, qui s'échine depuis 16 mois à faire revivre la marque à la fleur en Europe. Soucieuse de ne pas déboursier de cash en 2021 pour reprendre le contrôle de Yoplait, la coopérative a accepté de ne plus percevoir de royalties de la part de General Mills pour l'exploitation de Yoplait aux États-Unis et au Canada. Et ce pendant plusieurs années.



En échange, elle est redevenue l'actionnaire unique de la marque sur le Vieux Continent, un marché sur lequel celle-ci réalise 650 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 80 % en France. Ce à quoi s'ajoutent les royalties perçues de ses 26 franchisés, qui totalisent autour de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Portefeuille éclairci

« L'idée est de redonner de la modernité à Yoplait, une marque qui a été un peu délaissée ces dernières années, détaille Yves Legros, transféré fin novembre 2021 de chez Candia pour prendre la direction générale de Yoplait. Dès le début, nous avons été frappés par l'immense fierté et l'engagement des salariés pour relancer cette marque historique du groupe », assure le dirigeant.

Un défi complexe, avec comme priorité de recréer des équipes, une partie étant restée chez General Mills. « Nous avons recruté 160 personnes au cours de l'année 2022, détaille le directeur général. Cela s'est fait en regardant en parallèle les solutions à appliquer, dans un marché de l'ultrafrais complexe, où les volumes baissent tous les ans entre 0,5 et 1,5%. »

Les chantiers sont multiples pour réveiller la belle endormie. À côté de la structuration des équipes, un coup de jeune est donné aux campagnes publicitaires (notamment sur la gamme phare Yop) pour rafraîchir l'image de Yoplait. La direction s'attelle aussi à clarifier le large portefeuille incluant Panier, Perle de lait, Yop, Petits Filous ou Câlin...

Elle entend également revoir ses contrats sous marque de distributeurs, pour stopper les moins rentables.

« Nous avons supprimé 15 % des 500 références, à savoir celles pour lesquelles le taux de rotation en rayon ne leur permet pas de gagner de l'argent, ajoute Yves Legros. C'est le cas de certaines références 0%, ou vendues dans des pots en verre. Toute la difficulté étant de ne pas multiplier les lancements en parallèle, ou en tout cas de se limiter aux créneaux les plus porteurs. Nous essayons d'avoir peu d'initiatives, mais avec plus d'impact pour notre marque. »

L'exercice est délicat, au moment où l'inflation sur les produits alimentaires modifie considérablement les habitudes des clients dans les linéaires. Si cette hausse des prix a porté les ventes de la marque en 2022 (+ 9,4 %), elle incite aussi les consommateurs à acheter des produits moins chers. Un vrai bouleversement sur un marché des desserts et des yaourts dont la croissance a reposé ces dernières années sur la valorisation. « Les produits laitiers bénéficient entre autres d'un report des clients qui se détournent de protéines animales devenues trop chères, nuance toutefois le dirigeant. Cela explique que les gammes même premium résistent très bien, car le rapport nutrition-prix reste excellent. C'est le cas de nos skyr. »

Attention à l'inflation

Depuis un an, Yoplait a ainsi misé avec succès sur cette recette de yaourt islandaise, protéinée et faible en matières grasses. En accélérant sur ce créneau avec des déclinaisons aux fruits ou à la vanille, elle a réussi à tripler sa part de marché (de 10 % à 33 %) sur un rayon en croissance de 60 % en France. En revanche d'autres initiatives, comme le yaourt haut de gamme Liberté lancé il y a deux ans dans l'Hexagone, n'ont pas fait leurs preuves. « La cible était probablement trop étroite », décrypte Yves Legros.

Ces premiers efforts portent leurs fruits. En France, pays natal et principal marché de Yoplait (510 millions d'euros de chiffre d'affaires), la marque a stoppé son recul en 2022, et est repassée au-dessus des 11 % du rayon des produits laitiers ultrafrais (12,6 % en volumes). « Nous étions auparavant une marque parmi d'autres. Désormais, il y a une focalisation des équipes sur la marque Yoplait, qui nous permet de nous reconcentrer sur le produit. Et cela se ressent sur notre dynamique en rayon », analyse le directeur général.

Pour soutenir ce réveil de la marque à la petite fleur, Sodial affina d'ici à l'automne ses axes de relance. Avec l'objectif de faire de Yoplait une des divisions les plus rentables de la coopérative d'ici à 2026, avec une marge d'exploitation « entre 4 % et 5 %, hors activité de franchise », vise Yves Legros. Confirmer ce regain de forme est en effet capital. Car si Yoplait est à l'équilibre en Europe, la marque perd encore de l'argent dans l'Hexagone. Notamment sous l'effet des coûts liés à la séparation d'avec General Mills, et au décalage temporel en France entre l'inflation de ses charges (lait, emballage) et le moment où celle-ci sera répercutée dans ses tarifs.

Le sujet est crucial pour la coopérative, si elle veut pouvoir continuer à augmenter le prix du lait payé à ses 17.600 éleveurs laitiers, aussi touchés par l'explosion de leurs coûts. Mais il est délicat. « Il y aura un enjeu important sur les prix cette année, alors que de nouvelles hausses trop poussées pourraient faire chuter nos volumes », redoute Yves Legros. La situation en Angleterre en témoigne : la hausse de plus de 15 % des étiquettes de Yoplait a fait chuter de 10% les achats en magasin. « Nous ferons très attention, prévient le dirigeant, car à ces niveaux, l'effet bénéfique des hausses de prix peut s'estomper très vite. »

■ Par Olivia DETROYAT

LE MONDE | 05/04/2023

En Haute-Savoie, la résistance des petites coopératives laitières face au géant Lactalis

Après le rachat, cet été, d'un fromager haut-savoyard par Lactalis, les coopératives laitières du département ont mené une lutte pour sauvegarder leur modèle, plutôt avantageux pour les producteurs, et ne pas laisser le monopole à la multinationale.

Le géant de l'agroalimentaire Lactalis s'y est, une nouvelle fois, frotté et n'a pu que le constater : les coopératives laitières de Haute-Savoie font de la résistance. Lors de l'été 2022, la terre avait tremblé au pays du reblochon. Par le biais de sa filiale locale Pochat & Fils, Lactalis s'était emparé du fromager haut-savoyard Verdannet, collaborateur de plusieurs coopératives du territoire et acteur important dans les appellations d'origine protégée (AOP) et indications géographiques protégées (IGP). Le reblochon représentait alors la moitié de sa production.

Après cette annonce, la peur a envahi, un temps, les coopératives. « Lactalis veut contrôler les AOP, il y a un réel danger ici face à cette multinationale », avertit Jean-Michel Rémillon, producteur de lait à Groisy et membre de la Confédération paysanne. Les échanges ont alors été nombreux, les stratégies affûtées. Et, depuis, des producteurs ont quitté Lactalis.

« Le rachat de Verdannet a eu lieu en juin, Lactalis avait perdu la moitié du lait en septembre », regrettent dans les discussions des défenseurs de Lactalis, un peu déboussolés par la tournure prise par les événements. Sur les 30 millions de litres avec lesquels travaillait Verdannet avant son rachat, quinze ont disparu, au profit de fromagers locaux.

« Bêtes noires »

A travers le territoire, des coopératives en ont profité pour fusionner, d'autres ont été rejointes par des petits producteurs jusque-là indépendants et souhaitant échapper à Lactalis. « On veut choisir nos orientations, avoir une vision de notre production du début à la fin, justifie Laurent Capt, gérant de l'entreprise Capt & Fils, vieille de plus d'un siècle, et travaillant dans les locaux et en partenariat avec la coopérative d'Arbusigny. C'est un trait de personnalité fort des Savoyards. »

Parmi les coopératives touchées par ce rachat, celle de Groisy-sur-l'Etang, au nord d'Annecy, rassemblait 22 producteurs pour 9,5 millions de litres de lait collectés par Verdannet. Dans l'opération, elle a perdu deux millions de litres et trois producteurs (dont deux organisés en groupement agricole d'exploitation en commun, GAEC). Sollicités par Le Monde, ces derniers avaient, dans un premier temps, accepté l'idée d'un entretien, avant d'annuler le rendez-vous, l'un précisant par téléphone qu'ils étaient devenus les « bêtes noires » des autres producteurs.

Groisy-sur-l'Etang a aussi vu disparaître le matériel de production de la fromagerie, propriété de Lactalis. Les sociétaires de la coopérative ont tenté de le lui racheter, mais la multinationale réclamait 2 millions d'euros payés sur les paies de lait pendant cinq ans. La coopérative a refusé. Elle prévoit de s'équiper, avec des machines neuves et plus adaptées à la production future, pour un peu plus de 3 millions d'euros.

« On sera tranquilles pendant vingt-cinq ans », philosophe Guy Duret, président de Groisy-sur-l'Etang. Fin mars, il a voté avec l'ensemble des sociétaires moins une voix pour la fusion avec la



coopérative d'Arbusigny, qui a fait de même de son côté à l'unanimité. Celle-ci devrait être effective, si tout va bien, en 2024. « C'est un vrai projet d'avenir, une belle aventure humaine », s'enthousiasme Laurent Capt, comme l'ensemble des producteurs concernés interrogés, prudents mais souriants.

A elles deux, les coopératives représentent quinze millions de litres de lait, transformés principalement en reblochon et en fromage abondance. Avec 37 producteurs, elles ont fait au total plus de 15 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2021. Sur la cinquantaine de coopératives en Savoie et Haute-Savoie, ce nouvel ensemble devient ainsi l'une des organisations les plus importantes de la zone.

« Gagner en indépendance »

D'autres fromagers voisins ont récupéré du lait de Groisy-sur-l'Etang, à sa demande, la fusion avec la coopérative d'Arbusigny ne permettant pas d'absorber toute la quantité produite. « Lactalis pensait que nous n'aurions pas de solution pour ce lait-là, que nous aurions forcément besoin d'eux », sourit Jean-Michel Rémillon. Qui ajoute : « Groisy-sur-l'Etang a perdu du lait dans cette histoire, mais elle gagne en indépendance. »

L'agriculteur espère, comme d'autres, que les relations avec Lactalis vont tout de même s'apaiser, alors que ses représentants siègent autour de la même table de l'interprofession. « Ils ont précisé qu'ils allaient continuer à démarcher les producteurs pour qu'ils quittent les coopératives », regrette-t-il. Laurent Capt le reconnaît : « Lactalis a les moyens de nous faire souffrir. » Mais « je suis sûr qu'au fond, c'est nous qui aurons raison, assure Guy Duret. Les producteurs partis chez Lactalis, ils vendent leur lait, mais ils perdent du lien social et du sens dans leur travail ».

■ Par Fanny HARDY
(Lyon, correspondance)

LES MARCHÉS | 19/04/2023

FRANCE FRAIS RACHÈTE UN RÉSEAU DE FROMAGERIE GRENOBLOIS

La laiterie Gilbert a rejoint le réseau détenu par les Maîtres Laitiers du Cotentin.

Entreprise née en 1948, la Laiterie Gilbert distribue à sa marque des produits de crèmerie, exerce une activité de grossiste en produits laitiers et compte cinq fromageries en propre et plusieurs fromageries en franchises, soit un total de 45 boutiques. La maison grenobloise, qui affichait un chiffre d'affaires de 5,78 millions d'euros l'an dernier, a suscité l'intérêt des Maîtres Laitiers du Cotentin, via sa filiale France Frais, rapportait fin mars le Dauphiné Libéré. Aucun communiqué officiel n'a pour le moment été délivré, notamment quant aux conditions du rachat, qui serait effectif depuis le 14 avril. On apprenait en revanche dans la Presse de la Manche que les salariés du siège, à Sottevast et du site de Méautis (Manche) étaient en grève lundi, pour obtenir une premier de partage de la valeur revalorisée, alors qu'ils n'ont pas reçu d'intéressement.

■ Par Virginie PINSON

VITISPHÈRE | 12/04/2023

RENOUVEAU ET RECONQUÊTE POUR LA CAVE JAILLANCE

Après une difficile année 2022, la cave coopérative drômoise va de l'avant avec des recettes de cocktails et du sans alcool pour viser des développements commerciaux sur le réseau des Cafés, Hôtels et Restaurants (CHR).

L'année 2022 n'a pas été bonne pour la Clairette de Die. Avec 62 412 hl écoulés, en baisse de 9 % par rapport à 2021, l'appellation drômoise a enregistré les plus faibles ventes des cinq dernières années.

« La clientèle est vieillissante, nous avons besoin de redynamiser notre image », reconnaît Quentin Gatineau, responsable grands comptes CHD France pour la cave Jaillance, qui produit 73 % de l'appellation. Présente sur le salon Découverte en Vallée du Rhône le 4 avril à Tain l'Hermitage, elle s'affichait « en pleine phase de renouveau et reconquête », quelques mois après l'arrivée d'un nouveau directeur général (Guillaume de Laforcade).

Cocktails et sans alcool

Une reconquête qui vise « au-delà du marché local et de la GMS », précise Quentin Gatineau, alors que la grande distribution absorbe encore 60 % des volumes de la cave. « Nous voulons développer l'export, qui représente aujourd'hui entre 20 et 25 % de nos ventes, reprend-il. Et le secteur CHR France est sous-représenté. Nous avons commencé à le développer depuis trois mois, en nous appuyant sur les zones où les ventes en GMS marchent bien, notamment l'Ouest de la France. Nous proposons des recettes de cocktails à base de Clairette pour accompagner nos différentes références. Et aux beaux établissements, nous présentons notre bijou : la cuvée l'icône, une sélection parcellaire. »

Si les claires ont globalement un faible degré d'alcool (autour de 8 % en moyenne), le zéro alcool se développe particulièrement bien. « Nous vendons autour de 40 000 à 45 000 cols de Bulles de Muscat, un jus de muscat pétillant sans alcool, et ces ventes sont en progression constante, observe le responsable commercial. Il marche très bien en CHR, où il peut être proposé en mocktails. »

Le début d'année 2023 est bien orienté pour la coopérative, qui a vu une belle progression en CHR et a réalisé un premier trimestre encourageant en GMS. Il est encore trop tôt pour se réjouir : « il y a certainement eu un effet d'anticipation par rapport à l'inflation, qui a incité à faire des stocks avant que les prix augmentent », tempère Quentin Gatineau.

■ Bérengère LAFEUILLE

